

Le Médanais

Rentrée
scolaire
2024 - 2025





Mesdames, Messieurs, chers Plédranais,

J'espère que vous allez bien.

C'est par une excellente nouvelle à vous annoncer que je souhaite débiter la nouvelle saison d'automne.

La Ville de Plédran est justement reconnue comme **Ville active et sportive**.

Autant vous dire que lorsque nous avons appris que nous étions lauréats, nous avons pensé à celles et ceux qui ont œuvrés depuis toutes ces années et qui voient aujourd'hui leur investissement individuel et collectif récompensé officiellement.

C'est le Conseil national des villes actives et sportives (CNVAS) qui délivre cette distinction. Il est composé de ses deux membres fondateurs - l'Association Nationale Des Élu(e)s en charge du Sport (ANDES) et l'Union Sport & Cycle - sous le patronage du ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques. Depuis 2017, ce label "**Ville Active et Sportive**" récompense et valorise les villes qui portent des initiatives, des actions, des politiques sportives cohérentes et la promotion des activités physiques accessibles au plus grand nombre, tout au long de la vie. Il est soutenu par l'Agence Nationale du Sport.

Il est attribué sur l'expertise d'un jury composé de professionnels et d'élus issus du milieu du sport. Celui-ci étudie les dossiers de candidature sur la base de 4 critères : la motivation de la candidature, la présentation du projet sportif, l'état des lieux sportifs du territoire, la politique sportive et les initiatives innovantes.

Aujourd'hui, ce sont 860 villes en France métropolitaine et en Outre-Mer qui sont labellisées.

Et nous en faisons désormais partie.

Ce premier laurier nous le devons d'abord au monde associatif dense et actif de notre commune. Toutes leurs actions menées pour organiser des manifestations et permettre la pratique du sport à tout âge, ont forcément pesé dans le dossier de candidature.

Le Plédranais de novembre reviendra sur la cérémonie de remise de diplôme qui aura lieu à Rouen. Avant la fin de l'année, vous découvrirez le livret qui met en valeur ce qui a été fait pour le sport à Plédran ces 10 dernières années.

Nous le devons aussi à nos agents dévoués qui répondent toujours présents lorsqu'il s'agit d'aider les associations et mettre en valeur les sites où se déroulent les événements.

Enfin, cela récompense aussi les choix des élus en matière d'investissements.

Ce label arrive au bon moment, alors que nous lançons le projet « mini campus » autour de la salle omnisports, nous permettant sans doute d'obtenir un second laurier dans 3 ans.

Dorénavant, une plaque "**Ville active et sportive**" en entrée de bourg nous rappellera qu'il fait bon vivre ici. Au nom de la municipalité, je vous remercie chaleureusement de permettre à la Ville de Plédran d'être reconnue sur de telles valeurs.

Je vous souhaite à toutes et à tous un bon mois d'octobre.

Stéphane Briend, Maire



LE PLÉDRANAIS : Diffusion 3300 exemplaires

Contact à la mairie pour le Plédranais :

Sophie Boitard, 02 96 64 34 29, mairie@pledran.bzh

Directeur de publication : Stéphane BRIEND

Membres de la Commission Communication :

Olivier Colliou, Annie Kerboull, Nicolas Billaud, Marie-Ange Bourseul, Michel Morin, Katie Prat, Jean-Marie Mounier, Christophe Tanchon (suppléant : Eric Chateau)

Maquette & Rédaction : Sophie Boitard et Rachel Le Balch (référentes mairies). Mairie de Plédran, service communication - 02 96 64 34 29

Réalisation et Impression :

Communicolor - Plédran - 02 96 42 24 85

Crédits photos :

Mairie de Plédran, Associations

Régie publicitaire : Communicolor Plédran

Distribution : Mairie de Plédran - www.pledran.bzh
Tél. 02 96 64 34 20 • ISSN 1291-1852

ABONNEMENT pour les non Plédranais :

20,00 € pour 10 numéros. Contactez la Mairie.



mairie@pledran.bzh

Plédranais de novembre 2024
au plus tard le **mercredi 23 octobre**

Distribution à partir du 19 novembre

Plédranais de décembre 2024
au plus tard le **mercredi 20 novembre**

Distribution à partir du 17 décembre

RAPPEL

Tout article remis en mairie **après la date indiquée** à chaque numéro du Plédranais **ne pourra être publié.**

Ceci afin de respecter les délais de fabrication et de distribution.

• **Taille photos : 300 ko minimum**

• Pas de photo d'internet, ni Facebook (trop petites, de mauvaise qualité)

• Des articles en fichier word ou texte





Conseil Municipal du 24 septembre

ENFANCE JEUNESSE

PROGRAMME ERASMUS + ECOLE ELEMENTAIRE LETONTURIER

L'école élémentaire Letonturier souhaite bénéficier du programme ERASMUS+ pour permettre aux élèves de CM2 de partir à l'étranger. Une subvention est accordée par l'Europe sous réserve que le projet bénéficie d'un porteur juridique.

Après présentation par la directrice de l'école, le Conseil Municipal AUTORISE le Maire à agir en tant que porteur de ce projet au nom de la Collectivité.

Vote à l'unanimité des membres présents et représentés.

CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE FINANCEMENT AVEC LA CAF : « PILOTAGE DU PROJET DE TERRITOIRE - CHARGÉ DE COOPÉRATION CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE » 2024 - 2028

Depuis novembre 2023, la Ville a adopté la Convention territoriale globale avec la CAF, dont l'objectif est d'élaborer le projet de territoire pour le maintien et le développement des services aux familles, et la mise en place d'actions favorables aux allocataires.

Le Conseil Municipal APPROUVE la convention d'objectifs et de financement avec la CAF dite « Pilotage du projet de territoire – chargé de coopération Ctg » et AUTORISE le Maire à signer cette dernière ainsi qu'à prendre les dispositions nécessaires à sa bonne exécution.

Vote à l'unanimité des membres présents et représentés.

CONVENTION DE RÉPARTITION DES CHARGES DE FONCTIONNEMENT DU CENTRE MÉDICO-SCOLAIRE DE L'AGGLOMÉRATION BRIOCHINE

Six communes de l'agglomération briochine de plus de 5 000 habitants co-financent le fonctionnement du centre médico-scolaire. Pour Plédran, la participation financière s'élève à 2 692,44 €.

Le Conseil Municipal AUTORISE le Maire à signer la convention de répartition des charges de fonctionnement du centre médico-scolaire.

Vote à l'unanimité des membres présents et représentés.

FINANCES

SUBVENTION EXCEPTIONNELLE À L'AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS DU PERRY

Le Conseil Municipal DECIDE d'octroyer une subvention exceptionnelle d'un montant de 500 € à l'Amicale des Sapeurs-Pompiers du Perray pour l'organisation du Congrès départemental annuel.

Vote à l'unanimité des membres présents et représentés.

RESSOURCES HUMAINES

MODIFICATION DU TABLEAU DES EMPLOIS

Le Conseil Municipal CRÉE un poste pour nomination suite à examen professionnel, MODIFIE un poste dans le cadre d'emplois des adjoints administratifs (supprime un poste à temps complet d'adjoint administratif principal 2ème classe et crée un poste à temps complet d'adjoint administratif principal 1ère classe), ADOPTE les modifications du tableau et INSCRIT au budget les crédits nécessaires.

Vote à l'unanimité des membres présents et représentés.

MODALITÉS D'ATTRIBUTION DE L'AVANTAGE EN NATURE REPAS AU PERSONNEL

Le Conseil Municipal VALIDE les modalités d'attribution de l'avantage en nature repas au personnel communal décrites dans la délibération et PRÉCISE que le montant de référence pour le calcul de cet avantage en nature évoluera conformément au montant annuel défini par l'URSSAF.

Vote à l'unanimité des membres présents et représentés.

MISE À DISPOSITION DE PERSONNEL DANS LE CADRE DE LA MAISON FRANCE SERVICES

Depuis août 2022, la commune de Plédran s'associe au projet d'Espace France Services porté par la commune de Langueux, avec une délocalisation partielle d'un agent 3h30/semaine.

Le Conseil Municipal AUTORISE le renouvellement de la convention avec la Ville de Langueux (effet au 1/08/24 pour une durée d'un an).

Vote à l'unanimité des membres présents et représentés.

TRAVAUX

RÉNOVATION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC RUE DU 19 MARS

L'entreprise Bouygues Energies & Services, chargée de l'entretien d'éclairage public, a informé le Syndicat Départemental d'Énergie (SDE) de l'état vétuste du réseau Rue du 19 Mars. Le devis du SDE présente un coût de l'opération de 1 645,92 € TTC. La participation de la commune s'élève à 990,60 € (montant définitif revu en condition du coût réel des travaux).

Le Conseil Municipal APPROUVE le projet de travaux de rénovation de l'éclairage public rue du 19 Mars présenté par le SDE.

Vote à l'unanimité des membres présents et représentés.

RÉNOVATION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC RUE JOSEPH HERVE

L'entreprise Bouygues Energies & Services a fait part au SDE de l'état vétuste du réseau Rue J. Hervé. Le devis pour la rénovation de la lanterne du foyer 2A944 est estimé à 1 166,40 € TTC. La participation de la commune s'élève à 702,00 € (montant définitif revu en condition du coût réel des travaux).

Le Conseil Municipal APPROUVE le projet de travaux de rénovation de l'éclairage public de la rue Joseph Hervé présenté par le SDE.

Vote à l'unanimité des membres présents et représentés.

■ RÉNOVATION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC RUE DU VAL

Les mâts d'éclairage public de la rue du Val présentent des risques de chute (à terme), en raison de la corrosion sur leurs parties inférieures. Le devis établi par le SDE présente un coût total de l'opération estimé à 52 800 € TTC. La participation de la commune s'élève à 35 213,10 € (montant définitif revu en condition du coût réel des travaux).

Le Conseil Municipal APPROUVE le projet de travaux de rénovation de l'éclairage public de la rue du Val présenté par le SDE.

Vote à l'unanimité des membres présents et représentés.

FONCIER

■ ALIENATION DU CHEMIN RURAL AU LIEU-DIT LE VALIDAIS

Le Conseil Municipal MODIFIE le prix total de cession du chemin rural au lieu-dit « Le Validais » à la suite du bornage réalisé le 17/10/2023 et FIXE ce dernier à un montant de 616,50 €.

Vote à l'unanimité des membres présents et représentés.

■ ACQUISITION DE BIENS VACANTS ET SANS MAÎTRE : INCORPORATION DANS LE DOMAINE PRIVÉ DE LA COMMUNE

Concernant les parcelles C811 et C814 au lieu-dit le Bas Quertaux, le Conseil Municipal EXERCE ses droits en application des dispositions de l'article 713 du Code Civil (propriétaire connu, décédé depuis plus de 30 ans, aucun héritier s'est fait connaître durant le délai de 6 mois à dater de la dernière des mesures de publicité prévues

par l'article L 1123-3), DECIDE que la commune s'appropriera ces biens dans les conditions prévues par les textes en vigueur et AUTORISE le Maire à prendre l'arrêté constatant l'incorporation dans le domaine communal de cet immeuble et à signer tous les documents et actes nécessaires à cet effet.

Vote à l'unanimité des membres présents et représentés.

■ INSTALLATION CLASSÉE POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT (ICPE) - SOCIÉTÉ PAILLARDON TP SAS

Le Conseil Municipal EMET un avis favorable sur le dossier d'exploitation d'une installation de valorisation de déchets inertes, de transit et de négoce de granulats, située Impasse des Châtelets à Ploufragan.

Vote à l'unanimité des membres présents et représentés.

URBANISME

■ LOTISSEMENT « LE CLOS GEORGET » - LOT N° 11 - V.E.F.A. DE 10 LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX

Le Conseil Municipal EMET un avis favorable sur la construction en vente en état futur d'achèvement de 10 logements locatifs sociaux sur le terrain situé lotissement « le Clos Georget », CONFIE l'opération au bailleur social SA HLM Les Foyers (en accord avec le promoteur SSCV St-Nicolas), DONNE son accord pour que la SA HLM Les Foyers achète le terrain en VEFA auprès du promoteur SSCV St-Nicolas au prix de 1900 € HT/m² habitable (cf guide des aides à l'habitat 2024 de St-Brieuc Armor

Agglomération), DEMANDE l'inscription de l'opération à la programmation 2024 de l'agglomération, APORTE son financement à la SA HLM Les Foyers pour un montant de 77 500 € (cf guide des aides à l'habitat 2024 de l'agglomération), soit un montant équivalent à la participation de l'agglomération, et AUTORISE le Maire à effectuer toute démarche et à signer tous documents se rapportant à cette opération.

Vote à l'unanimité des membres présents et représentés.

A noter : prochain Conseil Municipal le mardi 29 octobre

Marché le samedi matin

Place de la Mairie de 8h à 12h30

Vos commerçants habituels vous y attendent avec le sourire et la qualité de leurs produits.



INFOS HORAIRES



- **Mairie** : Tél. 02 96 64 34 20
Du lundi au vendredi : 8h30-12h et 13h30-17h30. Samedi (permanence) : 9h-12h.
- **Service Urbanisme/Foncier** : ouvert le matin, uniquement sur rendez-vous l'après-midi
- **Horizon** : Tél. 02 96 64 30 30
Lundi, mardi, jeudi : 13h30-17h30 et mercredi, vendredi : 9h-12h et 13h30-17h30
- **Médiathèque** : Tél. 02 96 64 35 35
Lundi : 15h-18h, mercredi : 10h-12h et 14h-18h, vendredi : 16h-19h, samedi : 10h-12h et 14h-17h.
- **CCAS** : Tél. 02 96 64 34 22
Lundi, mercredi : 8h45 à 12h et 13h30 à 17h30, vendredi : 8h45 à 12h
Permanence de Mme le Moual : mercredi après-midi de 14h à 17h, sur rendez-vous uniquement
- **CIAS Saint-Brieuc Armor Agglomération : Antenne Centre** - Tél. 02 96 58 57 00
13 avenue Pierre Mendès France 22950 TREGUEUX.
- **Police Municipale** : Tél. 02 96 64 34 25
Permanence tous les matins de 11h à 12h.

JUILLET, AOÛT ET SEPTEMBRE 2024

Permis de construire

- > CASSAT Hugo, 18 rue Fulgence Bienvenue, Création d'un bâtiment de type industriel pour une activité artisanale
- > THIBAULT Marie, 3 rue Roger Vercel, Suppression d'une porte et d'une fenêtre
Modification d'une fenêtre : implantation d'une baie coulissante. Elargissement d'une porte. Remplacement d'une porte par une baie coulissante
- > DAULNY Gilbert, 17 Le Quartier d'en Bas, Rénovation d'une ancienne maison d'habitation et d'une ancienne écurie attenante
- > DUVAL Sandra, 19 Le Ventouer, Création d'un jardin d'hiver
- > BAUSSON Grégory, 1 bis Impasse des Champs, Extension
- > CONNAN/SIMON, 4 rue des Hirondelles, Maison de plain-pied
- > LOPES/MARTY, 5 rue des Lilas, Construction d'une maison individuelle

Déclarations préalables

- > MORIN Laura, 17 rue du Val, Extension d'une surface de 18 m²
- > NEDELEC/LE PROVOST, 26 rue du Clos Borgne, Division d'un terrain
- > LANDIER Stéphanie, 18 rue de Gascogne, Pose d'une fenêtre de toit sur façade nord
- > PLUSQUELLEC Yvan, 8 rue du Clos Georget, Implantation d'un abri de jardin d'une surface de 8.66 m²
- > VARIERAS Marie-France, 15 rue du Bois, Remplacement de la clôture existante
- > France Habitat Energie, 5 rue de Moncontour, Installation de 8 panneaux photovoltaïques
- > AT OUEST, 5 rue des Lilas, Détachement d'un terrain à bâtir
- > HERVE Patrick, 8 rue de l'Eglise, Pose d'un brise-vue en bambou
- > GUILLEMOT Sylvie, 35 La Ville Ain, Installation de panneaux photovoltaïques

- > MALCUIT Olivier, 5 rue des Bleuets, Pose d'un portail
- > BOULET Alain, 51 La Côte, Remplacement de la haie de sapins par une clôture grillagée
- > GASNIER Nathalie, 7 rue Abbé Thomas, Clôtures + portillon
- > PILLOT Bastien, 49 La Ville Ogier, Construction d'un carport
- > TALIBART Elodie, 5 rue des Lilas, Division d'un terrain en vue de construire
- > HUBY / DESPLANQUES, 6 rue de la Vallée, Pergola bioclimatique
- > GLOBAL PARTNERS ENERGY, 48 Le Heussard, Installation de 12 panneaux photovoltaïques
- > BOULET Alain, 51 La Côte, Implantation d'un abri de jardin
- > THIBAULT Marie, 3 rue Roger Vercel, Remplacement clôture et portail
- > EDF-ENR, 24 Le Grand Hirel, Pose de panneaux photovoltaïques
- > ORY Patrick, 5 rue Antoine Mazier, Remplacement d'une porte fenêtre par une baie coulissante
- > PINSON Yvon, 8 rue du 19 Mars, Edification clôture
- > BARTHELMES Dominique, 2 rue des Bruyères, Changement des menuiseries + enduit
- > SCI JKB, 6 rue des Hirondelles, Elagage
- > HELLIO Catherine, 8 rue Henri Matisse, Elévation des murs existants avec lames alu
- > LESEIGNEUR Florent, 2 rue du Clos Georget, Implantation d'un abri de jardin
- > LORANT Alexandre, 40 B La Ville Folle, Pose de panneaux photovoltaïques
- > LE POTTIER Arnaud, 4 rue du Paradis, Extension
- > LE MOAL Loïc, 45 rue du Val, Abattage et raccourcissement de pins sur le pourtour du terrain
- > JUS Raphaël, 71 Les Landes, Pose de clôtures

- > FLIPO Claire, 7 Quertaux, Construction d'une véranda
- > MARC Henrick, 13 rue Daniel Ballay, Pose d'une clôture
- > LEMERCIER Maël, 5 impasse Jean-Louis Collin, Abri de jardin
- > LEPAGE Benoit, 3 rue de la Commune, Abri de jardin et terrasse ouverte
- > MAYER Mélie, Le rocher de Péran, Implantation d'une clôture à moutons et pose d'un portail
- > RAUJOUAN Axel, 13 rue Louis Guilloux, Remplacement du portail et du portillon existants. Pose de lattes en bois sur muret existant. Implantation d'une clôture en limite séparative en bois
- > LE PARC Alan, 113 Le Rocher de Péran, Pose d'un portail, pose de lattes ajourées en alu et pose d'une couvertine
- > CAMARD Rachel, 3 rue de l'Aubépine, Pose d'une pompe à chaleur
- > LE FLOCH David, 5 rue de la Résistance, Isolation thermique par l'extérieur
- > MOULIN Joël, 1 rue Saint-Jean, Réfection toiture et remplacement de deux fenêtres
- > CAMARD Vanessa, 3 bis rue de la Commune, Abri terrasse d'été
- > MORICE Christophe, 49 rue du Val, Division en vue de construire
- > PIEPPERS Hélène, 64 Les Landes, Changement des menuiseries et mise en place d'un portail
- > BANNIER Paul, 37 rue du Val, Clôture
- > SERRA Coralie, 8 La Fontaine Gouéno, Pose de trois fenêtres de toit
- > Mairie de Plédran, Rue Roger Vercel, Changement des menuiseries extérieures et isolation par l'extérieur
- > BRIENDO Elise, 8 rue Anatole le Braz, Changement porte de garage et mise en place d'un portillon
- > RAULT Cyril, 10 La Ville Guinvray, Pose de panneaux photovoltaïques
- > BRIERE Philippe, 18 La Fontaine Gouéno, Abri de jardin

BIENTOT 16 ANS !
PENSEZ AU RECENSEMENT
C'EST OBLIGATOIRE



Toute personne (garçon ou fille) de nationalité française doit se faire recenser entre la date de ses 16 ans et la fin du 3^{ème} mois suivant. Cette démarche est **obligatoire**. Une attestation de recensement est délivrée lors de l'inscription. Cette pièce est nécessaire à la constitution des dossiers de candidature aux examens, aux concours et au permis de conduire.

Après avoir procédé au recensement, le jeune sera convoqué pour accomplir la journée défense et citoyenneté (JDC).

Se munir du livret de famille, d'une pièce d'identité de l'enfant et d'un justificatif de domicile.

Etat Civil

Naissance

- ROUXEL Lucas, 18 rue d'Anjou.
- QUEMARD THORAVAL Zélie, 2 rue de Bel Air.
- DERON Isao, 17 rue Daniel Ballay.
- GARANDEL Jean, 14 rue de la Sensie.
- CORFDIR Célian, 1 rue de la Fontaine Cadio.
- LE BALCH Glenn, 43 rue Henri Matisse.
- MOCAËR Louis, 16 rue des Prés Bernard.
- LE GALL MARAFIN Eden, 10 la Ville Eon.
- BABAYIGIT Adem, 19 rue de la Cotière.
- JOLY-ROYER Perrine, 6 rue du Buchon.
- GODINEAU Soann, 12 allée des Macareux.
- BASTARD Malo, 17 b rue de la Vallée.
- MONTEIRO VIAUD Alessio, 25 rue du Clos Maret.
- POIDEVIN Marius, 23 rue de Gloret.

Mariage

- Christophe PAIRAULT, cuisinier, et Alison BERTRAND, enseignante, domiciliés à Plédran, 8 les Pognots.

Décès

- GOUDIN Maurice, 88 ans, 51 le Heussard.
- OGNARD Christiane née LOYER, 66 ans, 16 rue Jean Jaurès.
- GUERNION Thérèse née ROUXEL, 69 ans, 7 rue du Moulin de Divy.
- RAULT Edouard, 95 ans, 10 rue Bel Orient.
- PIERZO Roger, 76 ans, 7 rue de la Lande des Pins.
- BRUNET Daniel, 74 ans, 48 Les Landes.

RECRUTEMENT D'AGENTS RECENSEURS

La ville de Plédran recrute
13 agents recenseurs
du 16 janvier au 15 février 2025.

Une demi-journée de formation obligatoire sera programmée début janvier.

Vous savez vous repérer sur un plan et faites preuve de disponibilité, de discrétion, de neutralité et de méthodologie ? Vous pouvez postuler en adressant votre candidature à Monsieur le Maire, 6 rue du Centre 22960 Plédran.



Information pour le recensement à la population :

Merci de numéroté et indiquer les noms sur les boîtes aux lettres.

Surtout les boîtes aux lettres collectives afin que l'agent recenseur puisse y déposer des informations ou avis de passage.



Présentation du PLUi

Avis, remarques, demandes... C'est le moment !

Le Plan local d'urbanisme intercommunal, qui définira les grandes orientations d'urbanisme pour les dix prochaines années, est soumis à enquête publique **jusqu'au 30 octobre**.

L'enquête publique permet aux habitants d'apporter leurs observations et de faire part de leurs demandes sur le projet avant son entrée en vigueur en 2025. La commission d'enquête tient des permanences en plusieurs lieux du territoire afin de recevoir le public. Plus d'infos :

<https://www.saintbrieuc-armor-agglo.bzh>





SELON LE RÈGLEMENT MUNICIPAL DE LA POLICE DU CIMETIÈRE

Le concessionnaire ou ses ayants-droits doit ou doivent conserver la concession en bon état de propreté et d'entretien.

Cela suppose le maintien des tombes en état de propreté ; elles doivent régulièrement être nettoyées des souillures multiples, de terre, de pluie, des feuilles et des fleurs mortes.

Il faut également :

- >>> veiller à la solidité de la sépulture,
- >>> envisager des travaux dans les cas suivants :
 - si la dalle est fendue,
 - si la stèle s'est brisée,
 - si les joints d'étanchéité sont usés etc...

Il revient donc aux concessionnaires ou à leurs familles de faire le point régulièrement sur l'état du monument funéraire. Ce point ne doit pas être négligé.

La ville entretient tous les espaces aménagés, les allées, les constructions dont elle est propriétaire tels le columbarium, le jardin du souvenir etc...

EXTRAITS DU RÈGLEMENT MUNICIPAL DE LA POLICE DU CIMETIÈRE (ARTICLE 19)

>>> **Les fleurs fanées** doivent être retirées régulièrement par les familles.

>>> **Les plantations en pots, jardinières ou en pleine terre** ne devront pas dépasser une hauteur de 0,80 m, et seront disposées sans aucune exception dans les limites du terrain concédé.

>>> **Les plantations d'arbres ou d'arbustes sont interdites.**

>>> **Il est formellement interdit de déposer** dans les allées ainsi que dans les passages dits « inter tombes » ou « inter concessions », les plantes, les fleurs fanées, les signes funéraires et couronnes détériorées ou tout autres retirés de sur les tombes ou monuments.

>>> **Les produits utilisés pour l'entretien des sépultures** doivent être conformes à la réglementation et respecter les règles anti-pollution en vigueur sur le territoire de la commune.

Toussaint 2024

Merci de procéder à l'entretien de vos concessions avant la Toussaint.

Horaires d'ouverture du cimetière

Du 2 novembre au 31 mars : de 8H30 à 18H

Du 1^{er} avril au 1^{er} novembre : de 8H30 à 20H

Fermeture du cimetière le 15 octobre toute la journée

>>> **En cas de concession non entretenue par la famille**, une mise en demeure sera adressée au concessionnaire ou à ses ayants droits pour procéder au nettoyage de la parcelle dans un délai de 15 jours. En cas d'absence de réaction, l'administration municipale se réserve le droit de faire tailler les arbustes qui déborderaient des limites de la sépulture. Elle pourra de même faire arracher les arbustes morts, dangereux ou gênants qui n'auraient pas été enlevés par les familles.

RENOUVELLEMENT DES CONCESSIONS

Les concessions trentenaires établies en 1994 sont à renouveler avant la fin de cette année :

>>> **Tarif des concessions établies ou renouvelées en 2024 :**

30 ans : 172,30 € / 15 ans : 86,30 €

>>> **Tarif des concessions à l'espace « Columbarium »**

(cases 2 urnes) établies ou renouvelées en 2024 :

5 ans : 112 € / 10 ans : 223 €

20 ans : 335 € / 30 ans : 535 €

>>> **Tarif des concessions à l'espace des cavurnes en 2024 :**

30 ans : 101,35 € / 15 ans : 50,70 €

RECHERCHE D'UNE CONCESSION

En scannant le QR code ci-contre ou en vous rendant sur le site internet suivant : <https://cimetiere.gescime.com/pledran-cimetiere-22960>, vous pourrez accéder à de nombreuses informations sur le cimetière de Plédran, sans avoir à vous déplacer (emplacement d'une concession, plan du cimetière...).

Vous y retrouvez également : le règlement du cimetière, les tarifs de l'année en cours, la liste des opérateurs funéraires, les démarches à effectuer en cas de décès ou encore l'affichage concernant l'actualité du cimetière.

Un plan d'affichage, avec la liste des concessions, est installé à l'entrée du cimetière. Le service Etat Civil/Cimetière reste votre disposition pour toute demande d'information.



gescime



Services Techniques

Les Brèves

Les travaux réalisés par les agents des services techniques

- Les agents des Services Techniques poursuivent leur travail d'entretien des espaces verts, de la voirie et des bâtiments communaux.
- Une salle de classe de l'école des Coteaux a été repeinte pendant les vacances d'été.



- Le bardage en bambou de la salle des Coteaux a été nettoyé.
- Des travaux mécaniques de décompactage, sablage et regarnissage ont été réalisés sur les terrains de football avant la reprise des championnats.



Les travaux des entreprises

- L'entreprise Colas a réalisé l'aménagement de la cour du pôle enfance et familles.



- Un panier de basket-ball y a été installé.
- Une nouvelle balançoire a trouvé place dans le bois de Plédran, les agents municipaux ont procédé à la mise en place de copeaux au sol afin de sécuriser ce nouvel équipement ludique.
- L'entreprise DLE a procédé aux changements des branchements d'eau potable et rénovation du réseau incendie sur la Rue des Lilas. Ces travaux se poursuivront durant les vacances de la Toussaint.



- L'entreprise est également en travaux de réseaux d'eau potable et d'assainissement Rue Joseph Hervé.
- Les chaudières de la mairie sont en cours de remplacement.
- Des chaussidoux ont été réalisés sur les rues Saint Nicolas et rue du Challenge : la voie centrale réduite est encadrée par deux pistes empruntées par les vélos notamment, organisant ainsi une bonne cohabitation des différents utilisateurs.

Données du radar pédagogique :



> Porte d'en Bas

installé pendant 6 semaines - direction Plaintel

- Limitation 80 km/h
- Nombre de véhicules entrants : 10 325
- Nombre de véhicules sortants : 9 362
- Vitesse moyenne sens entrant : 48,66 km/h
- Vitesse moyenne sens sortant : 47,54 km/h



Cérémonie du 11 novembre

Stéphane BRIEND, Maire de Plédran
vous convie à la commémoration
de la fin des combats de
la Première Guerre Mondiale

**le lundi 11 novembre à 10h30
au monument aux Morts**

Rendez-vous à 10h en mairie

Cette commémoration sera suivie
d'un vin d'honneur à la mairie

*Les Plédranais(es) portant l'uniforme actuellement
sont les bienvenu(e)s*

**REJOIGNEZ
NOUS**



Tous les morts pour la France qu'ils soient civils ou militaires sont désormais honorés le 11 novembre, jour anniversaire de la signature de l'armistice de 1918 et de "commémoration de la victoire et de la paix".

Ce moment de concorde est l'occasion de rendre hommage à tous ceux qui ont péri au cours d'opérations extérieures (OPEX).

Afin de donner du sens à cette commémoration, la Ville de Plédran recherche les Plédranais(es) qui portent actuellement l'uniforme, soit dans les forces de l'ordre (gendarmerie, police nationale), des forces de sécurité civile (sapeurs-pompiers, etc), et des réservistes toutes armes (gendarmerie, police, militaire, ...).

>>> **Nous vous serions reconnaissants de prendre contact avec le secrétariat des élus ou la police municipale au 02 96 64 34 29.**

Trophées associatifs

La cérémonie aura lieu le vendredi

**29 novembre 2024
à 19h à la salle Horizon.**



Noces d'or



Gilles et Marie-Odile Haguët
Le samedi 8 juin



Yves et Armelle Redon
le samedi 21 septembre



Budget Participatif Plédranais

pour les plus de 16 ans

Proposez vos projets pour Plédran ! jusqu'au 30 novembre 2024

Toutes les informations sont disponibles sur www.pledran.bzh
règlement intérieur, formulaire de dépôt de projet

AGENDA

- > 17 octobre :
 - Accueil des nouveaux arrivants - Mairie
- > 19 octobre :
 - Soirée disco - Horizon
- > 20 octobre :
 - Octobre rose - Horizon
- > 25 octobre :
 - Cérémonie des médaillés du travail - Mairie
- > 29 octobre :
 - Conseil municipal - Mairie
- > 30 octobre :
 - Festival L'Oeil Vagabond - Horizon
- > 31 octobre :
 - Halloween - Mosaïk - Horizon
- > 8 novembre :
 - Fantastik - Horizon - Louis Guilloux
- > 10 novembre :
 - Raclette - CSP Foot - Horizon
- > 11 novembre :
 - Cérémonie 11 novembre - Monument aux Morts
- > 17 novembre :
 - Bal - Amitié et Loisirs - Horizon
- > 29 novembre
 - Soirée des Trophées des Asso - Horizon
- > Du 30 novembre au 1^{er} décembre :
 - Téléthon - PAS - Horizon
- > 7 et 8 décembre
 - Marché de Noël - Horizon



COMPOSTAGE

Des formations "compostage" sur inscription

- **Mardi 22 octobre | 18h à 20h | Ploufragan**
- **Mardi 12 novembre | 18h à 20h | Ploufragan**
- **Mardi 17 décembre | 18h à 20h | Ploufragan**

Inscription obligatoire au 02 96 77 30 99
ou ctambassadeur@sbaa.fr

Des ateliers pour s'initier [accès libre]

Les maîtres composteurs de l'agglo se déplacent près de chez vous. Participez aux prochains ateliers gratuits pour en savoir plus sur le compostage et vous équiper ! Des kits de compostage sont disponibles à la vente lors de ces ateliers (composteurs, bio-seaux et mélangeurs).

- **Samedi 19 octobre | 9h30 à 12h30 | aux jardins partagés, rue du Verger du Bourg, à La Méaugon.**
- **Samedi 16 novembre | 9h à 12h30 | Place de l'Église, à Plaintel.**



Vous avez entre 15 et 30 ans?
Exprimez-vous !

ENQUÊTE JEUNESSE | Du 15 septembre au 15 novembre

L'Agglomération mène une enquête auprès des jeunes du territoire !
Objectif : mieux vous connaître pour répondre au mieux à vos attentes !

Logement, mobilité, santé, loisirs, engagement...

La Terre, la mer, l'avenir en commun
saintbrieuc-armor-agglo.bzh




La Ville de Plédran accueillait l'arrivée de la 1^{ère} étape de la course cycliste Saint-Brieuc Agglo Tour, le samedi 17 août sur les hauteurs de la côte de Magenta qui a vu la victoire de Tom Mainguenaud (Cré'Actuel-Marie Morin U22).

Une belle journée sportive et le public au rendez-vous ! Merci et bravo au comité des fêtes local qui assurait la sécurité du circuit final et aux services de la ville qui ont œuvré pour le bon déroulement et la réussite de cet événement cycliste, dont c'était déjà la 21^{ème} édition !



Deux expositions et un spectacle octobre / novembre



Les peintures abstraites de Catherine Chérel Guérin, membre des Arts et Lettres de France, peintre et auteure, **du 2 au 19 octobre.**

Les peintures de Kerrian Giammattei, sur le thème des émotions, accompagnées de poèmes de son frère, **du 23 octobre au 23 novembre.**



Un spectacle de théâtre, « Encore des patates !? » proposé par l'association plédranaise Locaux Loco's et la Troupe, samedi 19 octobre à 11 h. Il s'agit d'une adaptation de la BD de Claire Robert et de l'équipe d'ISF-Agrista. Suivi d'un apéro-discute sur la sécurité sociale de l'alimentation.

Horizon

PLEDRAN

02 96 64 30 30



PROGRAMMATION COMPLÈTE SUR :
www.horizonpledran.com

JEUDI 30 OCTOBRE 2024

FESTIVAL DE CINÉMA JEUNE PUBLIC FESTIVAL L'ŒIL VAGABOND

- Projection du programme original de courts métrages à découvrir en famille dès 5 ans à 14h00 à la salle Horizon.
- Suivie d'un atelier autour du cinéma d'animation à 15h30 à la médiathèque (dès 7 ans. Inscription au 02 96 64 35 35)

En partenariat avec l'UFFEJ – Union Française du Film pour l'Enfance et la Jeunesse en Bretagne
Plus d'infos sur www.oeilvagabond.net

TARIFS : FILM : 4 € / ATELIER GRATUIT



Hélène Ehrhardt

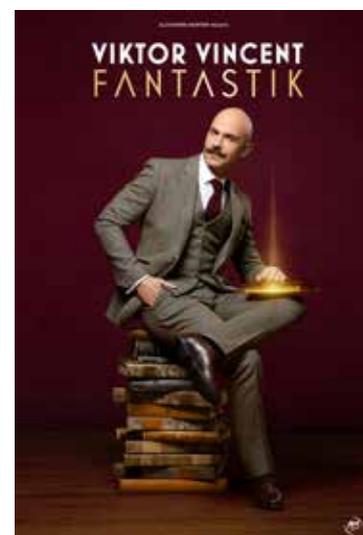
VENDREDI 8 NOVEMBRE 2024

à partir de 20h30 - Durée : 1h10

MENTALISME FANTASTIK - VIKTOR VINCENT

Dans une atmosphère feutrée et intime, Viktor vous raconte d'incroyables histoires et joue avec votre imagination grâce à des expériences totalement hallucinantes ! Des spectateurs ressentent des forces invisibles, retrouvent des messages qui leur sont destinés, voyagent mentalement pour partager leurs pensées et semblent se connecter à un autre monde... Plus qu'un spectacle, une expérience unique...

Distribution : Viktor Vincent
Régie technique / lumière et son : Julien Dreyer
Régie plateau : Antoine Bordes
Production : A mon Tour Prod



Raphaël Neal

TARIF B : 25 € / 23 € / 21 € / 6 €



Programmation à venir

Inscriptions à Mosaïk, par téléphone ou par mail.

>>> **Mercredi 16 octobre : Repas partagé** - RDV à 12h30 à Mosaïk
 Tarif convives : 7 €/adulte et 4 €/enfant

Vacances scolaires :

>>> **Mercredi 23 octobre : Conte musical** - « Tournepouce » dès 6 ans.
 Ce spectacle poético-musical éveille les enfants et réveille les adultes
 Tarif 4 €/enfant - 8 €/adulte - RDV à 14h45 à la salle Bleu Pluriel à Trégueux.

>>> **Judi 24 octobre : Cinéma** - Découvrez le dessin animé « Angelo dans la forêt » - RDV à 13h45 à Cinéland
 Tarif : 3 €/personne

>>> **Mercredi 30 octobre : Atelier créatif d'Halloween** - Atelier (grand) parent/enfant - Tarif 1 €/personne - RDV à 14h à Mosaïk

>>> **Samedi 9 novembre : Atelier « cuisinons tout en papotant »** - Parent (sans les enfants) - Confection de plats à emporter en cuisinant ensemble
 Gratuit - De 9h30 à 12h30 à Mosaïk



>>> **Mercredi 13 novembre : Atelier pâtisserie** - Parents et enfants - Pâtissez dans un espace convivial et un temps partagé avec vos enfants - Gratuit - de 14h à 17h à Mosaïk

Pôle Enfance et Famille

6, rue des Écoles - 22960 PLÉDRAN - 02 96 42 24 70
 mosaik22@orange.fr - www.mosaikpledran.fr

Horaires d'ouverture :

- Lundi au jeudi : de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30.
- Vendredi : de 8h30 à 12h30.

Adhésion annuelle : 7 € par foyer.



HALLOWEEN PARTY
 8^{ème} ÉDITION

JEUDI 31 OCTOBRE
 GRATUIT A LA SALLE HORIZON OUVERT A TOUS

DE 16H30 À 18H30 : - ATELIER MAQUILLAGE
A PARTIR DE 18H30 : - APERO DINATOIRE - DEGUSTATION DE SOUPE
DE 19H15 À 20H : - SPECTACLE DE MAGIE

Plédren DAKISE mosaïk 6 RUE DES ÉCOLES 22960 PLEDRAN
 Renseignements au : 02.96.42.24.70
 Par mail à : mosaik22@orange.fr



Permanences NUMÉRIQUES

Aurélien Gradel, médiateur numérique vous accompagne chaque mardi, sur rendez-vous individuel, dans l'apprentissage de l'utilisation de vos outils numériques (ordinateur, smartphone, tablette). Des ateliers collectifs sont également proposés. Les rendez-vous ont lieu à Mosaïk, ils sont gratuits et renouvelables. Pour les personnes à mobilité réduite des rendez-vous à domicile sont possibles.

Renseignement et prise de rendez-vous à l'accueil de Mosaïk
 ou au 02 96 42 24 70

► Un espace numérique est à votre disposition à Mosaïk.
 Mosaïk met à disposition gratuitement des postes informatiques avec accès à internet pour vous permettre de réaliser vos démarches en toute autonomie.

► Ateliers : comment installer un contrôle parental sur vos appareils numériques ?

- >>> **Mardi 5 novembre** - 18h à Mosaïk
- >>> **Mardi 3 décembre** - 18h à Mosaïk

SOIRÉES ÉCHANGES À MOSAÏK

Animées par le psychologue,
 Louis BOCQUENET

LE JEUDI 10 OCTOBRE à 20H
 Comment accompagner au mieux son enfant lors d'une rupture familiale ?

LE JEUDI 7 NOVEMBRE à 20H
 Comment accompagner au mieux son enfant lors de l'épreuve d'un deuil ?

Inscription à Mosaïk à : mosaik22@orange.fr ou au 02.96.42.24.70

Les Jeux Olympiques à l'honneur dans la rue des Bruyères



Un grand bravo à Michel Pignorel, passionné de figurines en bois et qui aime le travail manuel, pour la réalisation de ces magnifiques figurines qui ont attirées les regards au 17 rue des Bruyères, le temps des jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024. Il faut être imaginatif, déclare Michel, qui a su recréer la magie de la flamme olympique dans son jardin avec simplement deux bouteilles de Perrier. Il fallait y penser ! Quelques heures de travail lui ont bien sûr été nécessaires pour fabriquer ces figurines que les passants ne sont pas prêts d'oublier !



Comité départemental handisport

Le 26 juin dernier, le comité départemental handisport, sous la houlette d'Adrien Billion, agent de développement, organisait une journée découverte dans le bois avec l'école handisport 22.

Trois familles ont participé à cette journée où course d'orientation et tir laser étaient au programme. « Ces animations permettent aux jeunes de découvrir de nouvelles disciplines sportives qu'ils peuvent ensuite pratiquer en club. D'autres sports, sont aussi proposés aux jeunes athlètes, comme la natation, le basket fauteuil, le tir à l'arc, la boccia, le tennis de table, la boxe... » précise l'animateur. Pour la ville « c'est toujours un plaisir de recevoir le CD 22 handisport et leur faciliter l'accès au bois. Le lieu est parfaitement adapté pour la pratique des activités proposées et l'inclusion par le sport est un sujet auquel la Ville de Plédran est particulièrement attachée » précise Olivier Colliou Maire Adjoint en charge des sports.



Résultat don de sang

L'Etablissement Français du Sang a organisé une collecte de sang le jeudi 11 juillet après-midi au complexe Horizon.

59 donneurs sur les 74 créneaux disponibles se sont présentés pour donner leur sang. « C'est très encourageant pour la commune de Plédran qui jusque-là enregistrait une quarantaine de donneurs, d'autant que cette collecte de juillet n'était initialement pas prévue » se réjouissent les bénévoles de l'association de L'ANSE qui se mobilisent pour organiser au mieux cette collecte.

Un grand merci aux donneurs qui se sont déplacés. A noter que l'association a recensé 9 nouveaux donneurs, ce qui est très encourageant.

Pour rappel : la maison du don à Saint-Brieuc accueille tous les jours les donneurs de sang et de plasma. Rendez-vous par téléphone au 02 96 94 31 13. Patricia, Marie-Thérèse, Bernard et Jean-Marc, bénévoles de L'ANSE, vous donnent rendez-vous dès à présent à la prochaine collecte : samedi 2 novembre de 9h à 13h à Horizon. Venez nombreux !

PAS BESOIN D'ÊTRE UN SUPER HÉROS POUR SAUVER DES VIES, JE DONNE MON SANG

**Prochaine collecte
samedi 2 novembre
de 9h à 13h**





Rando Tour 2024

116 marcheurs se sont donnés rendez-vous à Plédran le 6 juillet dernier pour la 1^{ère} étape de la randonnée pédestre « Rando Tour » qui se déroule tous les ans pendant 6 jours sur des circuits tracés de l'agglomération briochine.

Certains marcheurs avaient même fait le déplacement du Finistère et de Normandie. Il est vrai que la renommée de cet évènement annuel n'est plus à démontrer. Trois baudets ont accompagné les marcheurs pour le plus grand plaisir des enfants. Le patrimoine local était à l'honneur tout au long de cette journée pédestre et François Essemilaire, Président de l'association organisatrice, a remercié la Ville pour la qualité de son accueil et les élus pour leur présence.

Soirée guinguette au château de Craffault Retour sur la soirée du 24 août 2024

Pour la quatrième édition, la Ville de Plédran a proposé un moment familial et convivial au château de Craffault sur un site exceptionnel. La buvette/ restauration a été assurée par l'association l'OGEC et l'APPEL Saint-Maurice. De 21h à 22h30, le public a pu assister au concert du groupe JAYA.



En fin de soirée, un superbe feu d'artifice a été tiré au-dessus du plan d'eau du château grâce au partenariat de la Ville avec la société Nuits Etoilées. Un grand merci au propriétaire des lieux, M. Dominique de Largentaye.

Rendez-vous le 23 août 2025

Repas des 80 et 85 ans

Les personnes nées en 1939 ou 1944 à Plédran ou habitant la commune sont invitées à partager un repas d'anniversaire au restaurant "Le temps d'une pause"

le 14 novembre à 12h15

au prix de 30 € tout compris (entrée, plat, dessert et boisson).

Inscription et paiement avant le 5 novembre en téléphonant à

Claude LANOE : 06 62 93 79 85

ou Jean-Yves CARIMALO : 06 22 15 31 47.



Locaux Loco's

Retour sur le forum des associations du 7 septembre dernier

Merci à tous ceux et celles qui ont pris le temps de venir échanger avec nous à cette occasion et bienvenue à nos nouveaux adhérents ! Pour ceux qui n'ont pas pu nous rencontrer, n'hésitez pas à visiter notre page facebook. Afin de lancer pleinement leur saison, les « Locaux Loco's » et « La Troupe » vous offrent une représentation théâtrale : « Encore des Patates ».

Adapté d'une bande dessinée de Claire Robert et de l'ISF AgriSTA, cette pièce de théâtre a pour thème le concept de Sécurité Sociale de l'Alimentation.



Rendez-vous le 19 octobre à 11h, à la médiathèque de Plédran pour cette unique représentation qui sera suivie d'une discussion autour de cette même thématique, avec les acteurs et les membres des Locaux Loco's.

Attention, le nombre de places limité, merci de vous inscrire par mail à :
locauxlocos@emailasso.net
ou directement auprès de la médiathèque

Comité de jumelage

Les adhérents du comité de jumelage ont apprécié la sortie du dimanche 1er septembre dans l'estuaire de la Rance, d'autant plus que le soleil était au rendez-vous.

Un déjeuner croisière de 3h sur le Chateaubriand, catamaran de 25 mètres, au départ du barrage de la Rance les a fait naviguer au cœur de la vallée, entre Dinard et Saint-Malo. C'est une véritable mer intérieure nichée au cœur de la côte d'Emeraude, au patrimoine chargé d'histoires et de légendes. Ils ont pu admirer les malouinières que les armateurs malouins ont construites à la fin du XVII^e siècle.

Ils ont ensuite rejoint Saint-Lunaire, magnifique cité balnéaire avec ses

charmantes demeures de la belle époque et ses très belles plages au rivage découpé. La journée s'est clôturée par un pot d'amitié à la Pointe du Décollé qui offre un point de vue exceptionnel sur la côte d'Emeraude.

Le comité de jumelage espère reprendre ses échanges avec la ville de Poviglio en Emilie Romagne, dans le nord de l'Italie suite à l'élection récente de Filippo Ferrari, nouveau maire de Poviglio.



Téléthon

Plédran
Association
Solidarité

le programme

JEUDI 28 ET VENDREDI 29 NOVEMBRE

A 16 h : vente de bonbons à la sortie des écoles.

VENDREDI 29 NOVEMBRE

A 19 h : Tournoi de ping-pong à la Salle Omnisport

SAMEDI 30 NOVEMBRE

De 9 h à 13 h - Bourse aux jouets, articles de puériculture et vêtements, en partenariat avec Mosaïk - Vente de décorations de Noël par l'Association Mosaïk à la salle Horizon

A 15 h : Initiation au Viet Taï Chi (ouvert à tous) Salle Louis Guilloux par Henri Coudray

A 15 h : Dictée du Téléthon, ouverte à tous, Hall d'accueil Horizon

DIMANCHE 1^{er} DÉCEMBRE

Randos Marche et VTT - Départs : Salle Horizon

3 circuits MARCHÉ :

8 h - 17 km ; 8 h 30 - 13 km ; 9 h - 8 km (au choix).

(Possibilité de partir jusque une demi-heure après maximum)

3 circuits VTT :

à partir de 9 h : 45 - 40 - 35 - 25 - 10 km (au choix)

Le ravitaillement est offert par CARREFOUR MARKET de PLÉDRAN

VENTE DE DÉCORATIONS DE NOËL PAR L'ASSOCIATION MOZAÏK - SALLE HORIZON

12 h - Pot de l'Amitié offert par la municipalité - Salle Horizon INSCRIPTIONS : le Samedi 30 Novembre de 10 h à 12 h - et de 14 h à 16 h 30 : Hall de CARREFOUR MARKET

LE DIMANCHE 1^{er} DÉCEMBRE À PARTIR DE 7H30 - SALLE HORIZON

A 15 h : Salle Horizon - Le Petit théâtre des Courcils de Lanfains propose une pièce de Patricia Haubé : "Cà se complique". Billets en vente (10 €uros) au bar PMU, boulangerie Les Jumeaux, salon coiffure Carré 23 ou auprès des membres de Plédran Association Solidarité.

MARDI 3 DECEMBRE

14 h - Concours de belote, ouvert à tous, par l'Association AMITIÉ LOISIRS, salle communale des Côteaux

Avec la participation de la Ville de Plédran - des Pousses Cailloux - le Cyclo sport plédranais, le CSP FOOT - de l'Union Pongiste plédranaise - de l'Association Mosaïk - les trois écoles de Plédran - le Viet Taï chi - le cani-cross Breiz - Le club Amitiés Loisirs - le comité des fêtes - Armorik Scène - les commerçants de Plédran qui soutiennent nos actions pour le Téléthon.

La rue du Val rassemblée pour son repas d'été

Après la relance de l'année dernière, les riverains de la plus longue rue de Plédran se sont retrouvés pour le repas d'été le samedi 7 septembre. 55 personnes ont participé à cette journée dans une ambiance très conviviale, avec au programme : un jambon à l'os le midi, concours de boules et pétanque l'après-midi et enfin, galettes-saucisses le soir.

Prochain rassemblement prévu en janvier 2025 pour la traditionnelle galette des Rois.



Fête du quartier de la Ville Jossot

Soleil et convivialité étaient au rendez-vous le samedi 29 juin pour la 35ème édition de la fête du quartier de la Ville Jossot.

50 adultes et une quinzaine d'enfants ont partagé un délicieux jambon à l'os. Les plus jeunes ont adoré la structure gonflable ainsi que la barbe à papa ! Quant aux plus grands, le tir à la corde ainsi que les courses déguisées ont provoqué de nombreux éclats de rires !



Galop :
Dimanche 27 octobre

Trot :
Dimanche 3 novembre

Galop :
Lundi 11 novembre

Trot :
Vendredi 6 décembre



Des places disponibles à l'Association musicale

À l'Association musicale de Plédran (AMP), il reste encore des places pour les cours de violon, violoncelle, formation musicale, guitare, pratique collective et piano.

« Nous avons envisagé d'ouvrir une classe pour instruments à vent, et notamment clarinette, mais celle-ci est en suspens par manque de candidats », précise Christophe Menguy qui rappelle que « les professeurs sont prêts à accueillir de nouveaux enfants ».

L'équipe des professeurs se connaît depuis longtemps et travaille de concert avec Christophe Menguy pour proposer aux enfants des cours de qualité en s'adaptant au niveau de chacun, afin de les faire progresser.

« Il est évident que nous acceptons aussi des inscriptions d'adultes », ajoute Christophe Menguy.



Les professeurs : Ellie Davis Kennedy, au violon ; Christophe Menguy, à la guitare et coordinateur ; Cathy Le Goff au piano, Richard Prézélin à la guitare, Tatiana Le Roux au piano et Walter Français, à la batterie.

Atelier Danse Bretonne : les cours reprennent !

Les activités de danse bretonne ont repris le mardi 1^{er} octobre à 20h45. Les séances sont animées par Marc Le Bouteillec, également animateur de Sterenn ar Goued à La Méaugon.

Chaque semaine dans la salle des Coteaux, le petit groupe de danseurs peut apprendre à danser ou s'exercer aux pas des danses les plus connues qui se pratiquent en festou noz, mais aussi les plus dansantes : hanter dro, rond de Saint-Vincent, laridé huit temps, an dro ... il n'y aura plus de secret ! Et chaque danse peut donner lieu à une explication sur son origine historique, ou géographique... Ainsi, par exemple, comment expliquer l'apparition de la danse appelée aéroplane de Langueux ? Bref, une heure trente de détente active, surtout, et de culture ! Possibilité de « tester » les 2 premières séances gratuitement !

A noter parmi les projets de l'année, un bal breton réunissant les groupes de La Méaugon et de Plédran est prévu début février à Plédran (salle des Coteaux).

Pour tout renseignement, contacter l'AMP au 06 88 04 13 20, ou par mail : associationmusicale.pledran@orange.fr

BRADERIE
OCTOBRE 2024
OUVERT A TOUS

LES SAMEDIS 12 & 26
de 9h à 12h

les mercredis 2 - 16 & 30
de 14h à 17h

6 rue des écoles
PLEDRAN

SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS

TARTIFLETTE À EMPORTER

12 €
LE MENU

DESSERTS MARIE MORIN

SAMEDI 16 NOVEMBRE 2024

**SALLE HORIZON À PLEDRAN
ENTRE 17H ET 20H**

SUR RÉSERVATION
06.75.04.83.60

ORGANISÉ PAR HORIZON BUGGY

Union bouliste

Trois quadrettes de l'union bouliste de Plédran ont participé le 7 septembre dernier à Quintin à la journée détente annuelle rassemblant 11 unions boulistes du secteur (organisée à Plédran en 2023).

34 quadrettes étaient inscrites à cette journée conviviale, et dans un concours où le fair-play prime sur le résultat. Cette journée aura lieu à Yffiniac en 2025. L'assemblée générale de l'association a eu lieu le samedi 12 octobre et la réunion de préparation du calendrier des concours pour 2025 des 11 associations est fixée au samedi 30 novembre et se déroulera pour la première fois à Plédran.

Le dernier concours de l'année aura lieu au boulodrome couvert d'Yffiniac le vendredi 27 décembre : concours en doublettes formées éliminatoire limité à 64 équipes.



Le CS Plédran football a fait don de tenues pour des joueurs et joueuses du Bénin

Fin août, Bertrand Soyez, président du Club Sportif Plédranais Football, et Gérard Rault, membre de l'association, ont remis plusieurs tenues à Magali Hervé et Fabienne Tréhorel, présidente et vice-présidente de l'association Ovigbé.

Ainsi, 52 tenues ainsi que tout un lot de survêtements enfants ont été remis à l'association Ovigbé. « *Tous les deux ans, nous renouvelons un jeu de maillots. Au lieu de laisser les anciens maillots dans les placards, cela fait plaisir de savoir qu'ils vont être utilisés* », a indiqué Bertrand Soyez. Des tenues qui vont pouvoir équiper quatre équipes dont une féminine.

Ces équipements feront parties du prochain envoi au Bénin, qui est réalisé périodiquement par Ovigbé.



Appel à d'autres clubs

C'est la deuxième fois que cette opération de solidarité a lieu entre les deux associations, grâce à l'intervention de Gérard Rault, membre du club de football, qui les a mises en relation.

Si d'autres clubs sportifs ont du matériel à donner, de type raquettes, balles, maillots, vélos... l'association plédranaise est prête à en accueillir.

Flèche Plédranaise 2024

Enorme succès sportif et populaire lors de la 41^{ème} flèche plédranaise qui s'est déroulée sous le soleil le dimanche 15 septembre dernier.

A l'arrivée, le public venu en nombre tout au long de la célèbre côte de Magenta a pu apprécier la magnifique victoire de Maxime Vezie (VC Pays de Loudéac) devant Johan Chardon (Les Sables Vendée Cyclisme) et Kylian Breton (CD Sarthe).

Un grand bravo à Marie-Ange Bourseul, président du comité des fêtes et toute son équipe de bénévoles pour la parfaite organisation de cet événement, ainsi qu'aux services techniques de la ville pour la mise à disposition du matériel et la préparation



du site d'arrivée. N'oublions pas de remercier également l'ensemble des partenaires, toujours fidèles à ce grand rendez-vous cycliste de septembre, assurément une des plus belles épreuves de la région Briochine. La journée s'est terminée par le verre de l'amitié offert par la municipalité à la salle Louis Guilloux aux bénévoles, organisateurs et aux équipes présentes.

A vos agendas pour la 42^e édition le dimanche 21 septembre 2025 !



Vingt Cyclos ont participé au Baraqui

Le Cyclo sport plédranais organisait son traditionnel Baraqui, qui a rassemblé 10 binômes.

Cette course implique d'être deux, de rouler sans montre ni compteur et d'estimer avant le départ le temps qui sera mis à la découverte du parcours, découvert juste avant le départ. Le duo se rapprochant au plus près du temps annoncé est le vainqueur de l'épreuve.

Le circuit proposé, de 32,500 km, au départ de la salle Horizon, passait par Saint-Carreuc, Plœuc-sur-Lié, Plaintel et retour par Saint-Quihouët, la ville Jossot et retour au point de départ. C'est le binôme Michel Fraval-Michel Allo, qui à 1 minute près de leur temps annoncé, a remporté l'épreuve, et aura à charge de l'organiser en 2025.



APEL/OGEC

Début des travaux du nouveau bâtiment

Cet été la cour de l'école élémentaire n'était pas aussi calme qu'à l'accoutumée... Le chantier de construction du bâtiment de la maternelle est lancé !

Première étape franchie : démolition d'un bâtiment annexe et des clôtures existantes dans l'emprise de la construction, balisage du chantier. Nous entamons une année de travaux, pour une livraison du bâtiment prévue dans le courant de l'été 2025.



Fête au Château de Craffault

Samedi 24 août, la mairie organisait une fête champêtre au Château de Craffault, avec exposition de voitures anciennes, concert et feu d'artifice. Les bénévoles des associations de l'école s'occupaient de la restauration et de la buvette dans la bonne humeur. Malgré la météo capricieuse, les Plédranais étaient au rendez-vous !



Ventes de Burgers

Cette année encore, nous renouvelons l'opération Burger en partenariat avec le restaurant Le Temps d'une Pause.

Au menu, 2 formules : Burger Classique (avec ou sans pommes de terres) et Burger Montagnard (avec ou sans pommes de terres).

Les commandes sont à passer au 06.78.97.96.19



Loto

L'école Saint-Maurice organise son 1^{er} loto animé par Sylvie, le **samedi 26 octobre** à 14h à la salle Horizon.

De très beaux bons d'achats à gagner, nous vous attendons très nombreux!



Rentrée scolaire 2024-2025



Vendredi 6 septembre 2024, Stéphane Briend, Maire, accompagné de Karine Quintin, Adjointe en charge de l'enfance-jeunesse et de la vie scolaire, Marie-Ange Bourseul, Conseiller Municipal, Magalie Pédron, Directrice générale des services et Joëlle Guenot, Responsable du service enfance jeunesse, sont allés à la rencontre des 709 enfants scolarisés sur la commune pour leur souhaiter une bonne rentrée.

Ils ont ainsi échangé avec tous les élèves répartis dans 32 classes (12 classes maternelles et 20 classes élémentaires) au sein du groupe scolaire Maria et Maurice LETONTURIER, de l'école primaire Les Coteaux et de l'école primaire Saint Maurice.

L'occasion de faire un rappel sur la tenue du forum des associations qui se déroulait le lendemain de la visite, et de rappeler les bienfaits du sport et de la culture tout au long de la scolarité. De plus, avec les CM1 et CM2, ils ont évoqué le Conseil Municipal des Enfants dont les élections se tiendront en début d'année pour les CM1.



Ecole primaire

LES COTEAUX



Directeur M. Christophe HIE
(décharge le jeudi)

TPS (2) / PS (14) / MS (13) ...	29	Gaëlle LALUCQUE
GS	17	Mélanie SAUGEOT
CP	11	Carole ROBREAU
CE1	12	Romain LEFOLLE
CE2 (15) / CM1 (4)	19	Fantine VENET
CM1 (9) / CM2 (10)	19	Christophe HIE
TOTAL	107	

Ecole maternelle

MAURICE-ET-MARIA LETONTURIER



**Directrice Mme Catherine LE GUIET
(décharge le jeudi)**

TPS (5)/PS (21).....	26	Pierre ESLINE
TPS (5)/PS (18).....	23	Celine TEXIER
MS (19)/GS (5).....	24	Frédérique LEBLANC
MS	27	Catherine LE GUIET
GS	24	Sylvie LE GUELLEC
GS	22	Isabelle LE MEHAUTE
Bilingue TPS (1)/PS (6)		
MS (7)/GS (5).....	19	Camille LE DIOURON
TOTAL.....	165	

Ecole élémentaire

MAURICE-ET-MARIA LETONTURIER

Directrice Mme Virginie PECHA

CE1 (3)/CE2 (7)/CM1 (5)/CM2(2)

Bilingue.....	17	Florent LE GOUX
CP	19	Manuela VERRIEZ SOULAS
CP	18	Virginie DUMOULIN
CE1.....	25	Séverine GUENO
CE1.....	27	Elise MAHE
CE2.....	23	Annaïg LE GREZAUSE
CE2.....	22	Emmanuelle LEQUET ADAM
CM1.....	27	Céline ESPIE
CM1.....	26	Eugénie HELLO
CM2	22	Vincent PESTA
CM2	21	Axel PREVOST

TOTAL..... 247



Ecole privée

SAINT-MAURICE**Directrice Mme Stéphanie PIERRE**

TPS (4)/PS (9)/MS (11)... 24 Stéphanie PIERRE/
Bernadette
PEDRONO

TPS (2)/PS (9)/MS (10) .. 21 Alicia LANDRY
GS 23 Aurélie INGOAT

sous-total 68

CP 21 Isabelle LE MAUX

CE1 24 Sarah HAMON

CE 2 24 Delphine HAMON

CM1 28 Louis KERVEADOU

CM2 25 Marylin MELOU

sous-total 122

TOTAL 190



*Annuaire
des écoles
plédranaises.*

Ecole primaire des Coteaux

Rue Roger Vercel • Tél. 02.96.42.23.90 • Mail : ecole.0221077b@ac-rennes.fr

Ecole maternelle Maurice-et-Maria-Letonturier

Allée des Écoliers • Tél. 02.96.42.26.33 • Mail : ecole.0221576u@ac-rennes.fr

Ecole élémentaire Maurice-et-Maria-Letonturier

Allée des Écoliers • Tél. 02.96.42.23.86 • Mail : ecole.0220212L@ac-rennes.fr

Ecole privée Saint-Maurice

Allée des Écoliers • Tél. 02.96.42.24.89 • Mail : ogec.saintmaurice@orange.fr



REJOIGNEZ
NOUS

ON RECRUTE



Envoyez votre CV et lettre de motivation à
M. Le Maire de Plédran
6 rue du Centre 22960 Plédran
ou par mail à mairie@pledran.bzh.

La Ville de Plédran recherche Animateurs / Animatrices pour ses Accueils de Loisirs été 2025

Vous êtes titulaire du BAFA ou vous souhaitez effectuer votre stage BAFA ?

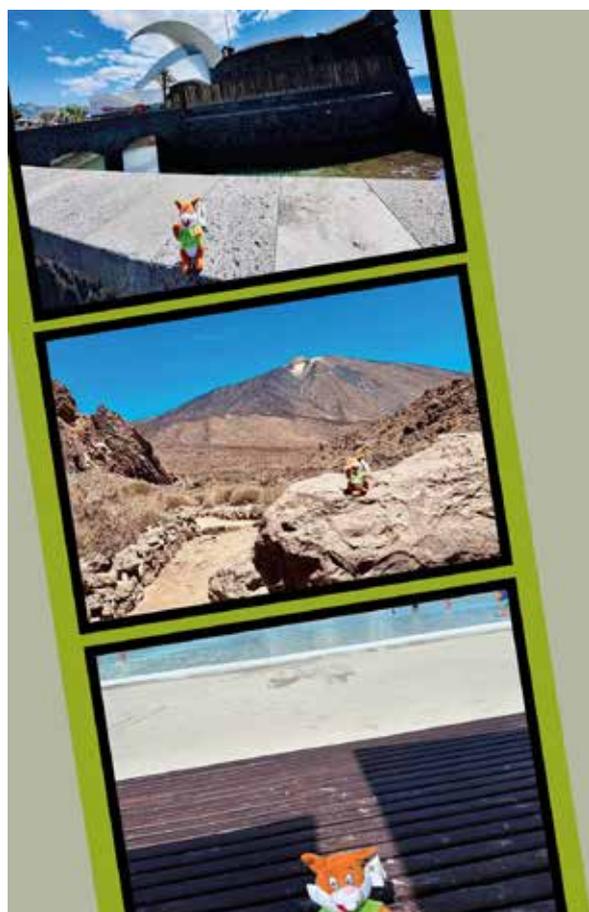
Vous êtes motivé(e) pour être animateur(rice) au sein d'un Accueil de Loisirs en juillet ou en août 2025 ?

Le jury de recrutement aura lieu le 25 janvier 2025 en matinée, les candidats présélectionnés seront contactés quelques jours avant.

Vous êtes à la recherche d'un emploi

La mairie recrute ponctuellement des contractuels pour effectuer des remplacements dans les domaines : animation, restauration et/ou hygiène des locaux.

Si vous êtes intéressé, envoyez votre candidature par mail à l'adresse mairie@pledran.bzh



Gwinver à la découverte de Ténérife

Ténérife, est une île d'Espagne faisant partie de l'archipel des Canaries, situé dans l'océan Atlantique. Il s'agit de la plus grande île de cet archipel mais aussi de la plus haute, le Teide constituant le point culminant de l'Espagne avec 3 715 mètres d'altitude. Ténérife est également l'île la plus étendue et la plus peuplée de la Macaronésie (ou îles des Bienheureux ou îles Fortunées)

C'est à vous !

Faites nous voyager avec Gwinver...
On attend vos photos.



■ ECOLE SAINT-MAURICE

La distribution de la pièce de 2 €, offerte aux élèves par l'Etat, à l'occasion des jeux olympiques a donné lieu, à un travail sur le partage, la démocratie, le respect du matériel...

En effet, les élèves souhaitaient avoir plus de raquettes de ping-pong, de ballons, d'élastiques et cordes à sauter. Avec la distribution des pièces de 2 €, les enfants qui le souhaitaient, ont mis en commun, avec l'accord de leurs parents, leur pièce (ou une autre apportée de la maison, afin de pouvoir garder la pièce dite « collector »). Ils ont ensuite voté pour des listes de matériels proposées en fonction du budget récolté (pas moins de 152 €) et de leurs souhaits. Les votes ont eu lieu à bulletins secrets et...

Vendredi 28 juin, c'était la fête dans la cour de récréation car le pack n°1 choisi par plus de la moitié des votants a été livré aux enfants : ballon, raquettes, balles de ping-pong, filet, cordes à sauter, élastiques, ont fait le bonheur des petits et des grands.



Les élèves de maternelle se sont rendus au zoo de Trégomeur, le dernier lundi de juin.

La végétation luxuriante du zoo et la diversité des animaux présentés en font un lieu de sortie agréable et très appréciée des enfants ! Ceux-ci ont pu remobiliser, au cours de cette

sortie, le travail sur les animaux effectué en classe durant la dernière période. Des animations proposées par le zoo ont ponctué la visite, portant sur les cinq sens et sur les abeilles. Mais ce que les élèves ont préféré ne relève pas de la bonne volonté des adultes...

En effet, observer des paons en liberté et pouvoir entrer dans l'enclos des chèvres pour les caresser sont les moments qui ont le plus marqué les enfants !



Les élèves de maternelle et de CP ont célébré le sport et les jeux olympiques, à l'occasion des olympiades qui se sont déroulées au sein de l'école.

Durant deux joyeuses matinées, huit équipes se sont rencontrées au travers d'ateliers variés. Si les épreuves de relais, de course, de saut et de lancer ont nécessité un affrontement avec les équipes adverses, d'autres visaient au contraire la coopération entre équipes. Heureusement pour les jeunes sportifs, les épreuves ont été ponctuées par des temps de danse, d'art ou de relaxation... bien mérités !

Ces olympiades ont été une belle expérience, permettant aux élèves de terminer l'année sur une note sportive, dans le thème de l'été à venir !



■ ECOLE MAURICE ET MARIA LETONTURIER

Nettoyage de la nature

Dans le cadre de la journée mondiale du nettoyage de la nature, les élèves de l'école maternelle se sont rendus aux alentours de l'école pour observer le sol. Ils ont constaté que de nombreux éléments n'étaient pas à leur place : munis de petits gants, ils ont ramassé toutes sortes de déchets qu'ils ont appris à trier. Cette action s'est déroulée le vendredi 20 septembre en collaboration avec l'association « Ma petite forêt » et a permis aux élèves de poursuivre le travail sur le développement durable commencé l'an dernier.



Les enfants ont été choqués de découvrir autant de déchets autour de leur école (notamment les mégots de cigarette !)

Election des délégués de classes

Les élèves de l'école élémentaire Maurice et Maria LETONTURIER ont procédé à l'élection de leurs délégués de classes les 12 et 13 octobre dernier. Grâce au matériel de vote installé par la mairie (isoloirs et urnes), chaque classe a voté pour élire deux garçons et deux filles (titulaires et suppléants) parmi les élèves candidats. C'est ainsi que 22 élèves, 11 garçons et 11 filles, du CP au CM2, ont été élus pour représenter leurs camarades, lors d'élections qui se sont déroulées dans les règles, en respectant le déroulement d'un vote.

Les délégués titulaires de classe, élus pour un an, seront réunis plusieurs fois dans l'année par la directrice Mme Pécha, notamment à l'occasion des Conseils d'Ecole, pour réfléchir à la façon d'améliorer la vie dans l'école, après avoir pris les avis de leurs camarades de classes. Plusieurs projets ont été proposés par les délégués : remise en service de la bibliothèque d'école, sortie ramassage des déchets, achat de tables de ping-pong, décoration des murs de la cour, refaire les tracés au sol, poursuite de la réflexion autour de l'égalité filles-garçons, fabrication de boîtes à idées dans les classes.



Le mot de la Minorité

Y a-t-il encore des saisons ?

Bien qu'il y ait beaucoup à écrire sur le dérèglement climatique dû à l'action des humains que nous sommes, nous voulons simplement traiter de l'action municipale qui donne à penser qu'il y a désormais 2 périodes dans l'année où la météo municipale prend un autre rythme : la période des vœux avec des annonces et la période d'été durant laquelle Mr Le Maire fait réunir une Commission par ici, un Comité de Pilotage par là. Bien entendu, à cette période, il ne peut y avoir pléthore de présents.

S'agissant du Comité de Pilotage relatif au projet de la Salle des Sports, 7 ou 8 membres seulement étaient présents. Nous, élus de la minorité, avons participé, au titre de ce Comité de Pilotage, à des visites de salles de sport en Bretagne lorsque nos activités professionnelles ou d'élus le permettaient puisqu'elles avaient lieu en journée. Pour autant, force est de constater que

nous assistons à un concours de lenteur dans l'avancée d'un projet puisqu'on nous annonce que le projet retenu « devrait être dévoilé publiquement lors des vœux du maire, le 11 janvier 2025 » (cf Plédranais d'août/sept). D'ici là, il y a nécessité d'organiser des consultations approfondies avec les associations pouvant être concernées aujourd'hui et demain. Les attentes de ces acteurs plédranais ne se rejoindront peut-être pas, spontanément, d'où la nécessité de chercher un consensus le plus large possible.

La Commission Urbanisme s'est réunie le 23 juillet avec 9 membres présents mais 12 excusés. Un cabinet est venu présenter des projets d'aménagement de la « Zone du Val et de la Cité des jardins ». Voilà plusieurs années que la minorité manifeste ses attentes concernant le développement de l'Habitat dans la « zone du Val », terrains achetés depuis 2013. S'agissant de la Cité des

jardins, l'ancienne majorité avait aussi prévu un projet qui avaient eu comme opposition : l'actuelle majorité. Nous reviendrons sur ces projets lorsque nous en saurons davantage. Voilà 10 ans que nous attendons que l'actuelle majorité développe la construction de logements sociaux parce que c'est difficile de se loger à Plédran particulièrement pour les jeunes couples, les personnes seules et les salariés. N'oublions pas que la loi fixe à 20% le taux de logements sociaux et notre commune n'en possède que 13%.

Après ces réunions peu suivies, Mr Le Maire s'est livré à une importante communication, ce qui est son droit. Néanmoins, les mois de juillet/août ne sont pas les plus recherchés pour de telles actions au moment où beaucoup de Plédranais ont choisi le repos et la détente même en restant chez eux.

Le mot de la Majorité

Les Jeux Olympiques, un exemple de réussite collective

Lorsqu'un projet ambitieux se met en mouvement, l'équipe en charge de sa mise en œuvre doit souvent lutter debout face aux détracteurs, pour lesquels rien ne va dans le projet qui est déjà qualifié d'échec avant même d'avoir commencé.

C'est ce qu'aura vécu pendant des mois Tony Estanguet, l'organisateur des JO Paris 2024.

Et pourtant, à l'heure du bilan de cet événement sportif planétaire, tout le monde s'accorde à dire que ces jeux ont été une véritable réussite pour notre pays.

Nous pouvons même dire que nous avons été exemplaires sur le plan de l'organisation, de la sécurité et de l'accueil. Le savoir-faire et le savoir-être à la Française en fait.

Mais ce succès est aussi le fruit d'un travail collectif où chacun a pu trouver sa place et y jouer son rôle.

Organisateurs, bénévoles, forces de l'ordre, partenaires institutionnels

et privés, tous ont su coopérer, avec un seul objectif commun, la parfaite réussite de ce projet.

Le résultat ? Des émotions partagées avec l'ensemble des athlètes. Quelle fierté pour la France, qui a obtenu, grâce au talent de nos athlètes tricolores et de leurs entraîneurs, 64 médailles aux jeux olympiques et 34 médailles aux jeux paralympiques.

Un résultat exceptionnel !

Et si les valeurs de l'olympisme, que sont l'excellence, le respect et l'amitié pouvaient nous guider et redonner du sens à notre démocratie, bien mise à mal ces temps derniers, ce serait formidable.

S'agissant des projets locaux, notre équipe municipale, est souvent confrontée aux critiques, très souvent non constructives de nos 3 élus d'opposition, car, à les entendre, rien ne va jamais non plus.

Et pourtant, un accompagnement constructif et une écoute attentive sur

les projets qui concernent l'ensemble de la population seraient plutôt bienvenus. Nous sommes les élus de tous les Plédranais.

Une vision positive permettrait de faire converger les aspirations pour que l'énergie et les compétences de chacun s'unissent dans l'intérêt général de nos concitoyens. S'opposer pour s'opposer est bien souvent contre-productif.

Car disons-le, les différences contribuent à la qualité d'un projet à condition qu'elles soient objectives et constructives.

Nous pourrions alors partager ensemble le succès des nouvelles réalisations, au profit de nos habitants.

En attendant, nous espérons aussi que vous avez passé une bonne rentrée et repris vos activités professionnelles, scolaires et associatives avec enthousiasme.

Bel automne à toutes et tous !

Le mot en gallo

Ah, la pêche...és coques!

Mon oncl Chino etaet un etaïnë (1) des grandes marées.

Les deûz jours-la, i pernaet son velomoteur.

Les sacoches etint ben plleines : deûz poches, un siot, les tendouers (2), la grife e le câsse-croûte...e le vla parti!

Ela lu fesaet un bout dedepés le "chemin du Pompin" dica la "Pouinte des Ghêtes" a Ilion (3).

Ene fai erivé, dame il en pâssaet du temp a grabaler le sabl o la petite grife e le siot pour ramâsser les coques!

I dessendaet den la grève e i remontaet o la marée. Pâs qhæssion de se lésser prendre par la filière! Més i qenesaet le couin! Pés, i fallaet remonter les marches...e y'en a mainqheunes! Més il etaet qheuru (4)!

Chino metaet les coques den les sacoches e ene pochée su le porte-bagages o les tendouers...notr péchou avaet ben gâgné son câsse-croûte e un petit coup de cidr. Pés, en route!

Més i fesaet qheuqes aréts : permier a "Malafer" céz Jean e Nanon.

- "Bonjour, vous voulez t-i des coques?"

- Dame vére Chino. Merci...Oh, o sont ti belles! T'as core deû avair du ma a les remonter, més ét la " grésse de ton qheur" (5). E combien qe je dés?

- Tu me péras un paqhet de tabac la perchaine fai. A tantôt!

...Le vaici céz Maria.

- Je t'e eporté des coques.

- Oyou qe t'as été le coup-la?

- A la Pouinte des Ghêtes.

- E combien qe je te dés?

- Ren du tout...Un petit Muscadet si tu veus."

Ene fai rendu ao Pompin, Chino ranjaet ses oûtis. I pernaet ene bassine e metaet catr ou cinqe bones pognées de coques den l'iao o un petit de gros sé, pour les désabller.

Pés, i gardaet le restant ao fré den le celier.

Vous qenessez-ti la recette a Chino?



- Un petit de beûre den ene casserole o des ognons missés (6) qi léssaet dorer, pés les coques dessus, ene pincée de paivr e un verre de Muscadet!

Ene fai la fricassée prête, Chino se regalaet o du pain et du beûre.

Bon appetit Chino!

Yolande Boitard e Annie Guinard



- 1- acharné
- 2- tendeurs
- 3- Hillion
- 4- ort, courageux
- 5- ta passion
- 6- coupés fins

>>> vie économique



SCAN DE PATRIMOINE / PERMIS DE CONSTRUIRE

Fabrice DUBOIS
DESSINATEUR / PROJETEUR

- > CONCEPTION DE PROJET (INTERIEUR / EXTERIEUR)
- > PLANS : RENOVATION / NEUF / EXTENSION
- > SCAN DE BATIMENT ET AIDE DE RELEVER DE CHANTIER
- > PERMIS DE CONSTRUIRE / NUAGE DE POINTS



SITE WEB

Pour les particuliers et les professionnels SIRET : 92754559000014
Mail : easy_plans@outlook.com Tel : 07.70.16.58.19

Petites annonces

■ Vends salon en rotin comprenant 1 table, 4 chaises, 1 fauteuil et 2 poufs. Prix : 120 €. Tél. 06 45 07 76 21

■ Vends vélo VTT Décathlon, BT Win 520 Original. Prix : 190 € Tél. 02 96 42 25 30

Sons of trott's :

Loueur de trottinettes tout-terrain

Installée sur Plédran depuis 3 ans, la société « sons of trott's » a été créée pour vous divertir et découvrir un moyen de locomotion atypique dans tous les chemins parcourant la commune de Plédran et communes avoisinantes : balades plaisir en forêt ou sur la plage. Nous sommes ouverts toute l'année, 365/jours par an.

Pour tous renseignements : Sons of trott's

8 la Croix Bertrand - Plédran

Tél : 06 77 19 45 60



Téléthon

PLÉDRAN



**Le Téléthon 2024, c'est
du 28 novembre au 1^{er}
décembre !**